

Les fumigations sont pratiquées en plaçant le patient sur une chaise, l'entourant avec une couverture ou mieux une toile imperméable attachée bien juste autour du cou et retombant jusque sur le plancher. Sous la chaise, l'on chauffe, au-dessus d'une lampe à alcool, une plaque de métal sur laquelle se trouve la préparation mercurielle. Le patient est soumis à ces fumigations pendant une quinzaine de minutes et ensuite mis au lit avec les précautions voulues. Ces séances peuvent être répétées à tous les deux soirs ou à de plus longs intervalles. On les dit très efficaces contre les éruptions cutanées de la syphilis secondaire.

Les emplâtres ne sont aussi généralement employés que pour leur action locale. Le mieux connu est l'emplâtre de Vigo.

(b) *Méthode hypodermique.* — C'est récemment que l'on a institué la méthode hypodermique du traitement mercuriel. Cette méthode a tous les avantages des procédés dermiques, sans en avoir les inconvénients, c'est-à-dire qu'elle a une action très prompte et très énergique sans provoquer la salivation.

Cette méthode de traitement ne fut jamais beaucoup en faveur jusqu'à ce que Martineau et Delpech eussent inventé leur solution de peptône mercurique ammonique. La formule suivante est à peu de chose près, la formule de Delpech :

|                                       |             |
|---------------------------------------|-------------|
| R.—Peptône en poudre de Catillon..... | .30 centig. |
| Chlorure d'ammonium pur.....          | .30 "       |
| Sublimé .....                         | .20 "       |
| Glycérine.....                        | 5.00 gram.  |
| Eau distillée.....                    | 15. "       |

Chaque seringue de cette solution renferme 10 millig. de sublimé. Ce liquide est absolument neutre, se conserve parfaitement et détermine très rarement des accidents locaux lorsqu'il est bien et antiseptiquement employé. Pour éviter ces accidents locaux, il faut injecter profondément, enfonçant l'aiguille perpendiculairement dans les tissus. La région fessière est l'endroit d'élection pour ces injections. Les piqûres doivent être faites à tous les deux ou trois jours, selon les cas.